

Réf: Dossier 192977

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CROQUETTES DE VIANDE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BOCABO
NON LOIN DU MARCHÉ DE BOCABO, Lot 866, Ilot 79

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 27/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CROQUETTES DE VIANDE »

Objet :

- RESTAURATIONS
- TRANSFORMATION DIGITAL
- PRODUCTION DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES
- FABRICATION ET COMMERCIALISATION DES APPAREILS CONNECTES
- DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BOCABO

NON LOIN DU MARCHÉ DE BOCABO, Lot 866, Ilot 79

Dirigeant(s) M DOGBO ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01495 du 03/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18456/GTCA/RC/2023 du 03/03/2023

